ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE
POUR LA SANTÉ EN MILIEU DU TRAVAIL

GUIDE D'ÉLABORATION

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DUERP

AISMT 36

SIÈGE BASÉ À CHÂTEAUROUX

ZONE DES CHEVALIERS
17 RUE OSCAR NIEMEYER
36 000 CHÂTEAUROUX

SERVICE-SANTE-TRAVAIL@AISMT36.FR

02 54 29 42 10

NOS CENTRES :

- CHÂTEAUROUX
- ARGENTON SUR CREUSE
- BUZANCAIS
- ISSOUDUN
- LA CHÂTRE
- LE BLANC
- VALENCAY

2023

MÉTHODOLOGIE : LES ÉTAPES DU DUERP

La responsabilité du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) incombe à l'employeur, même s'il délègue sa réalisation à un groupe de travail ou à toute autre personne qu'il estime compétente pour le faire (Comité Social et Économe, Commission Santé Sécurité et Conditions de travail, référent sécurité, …).

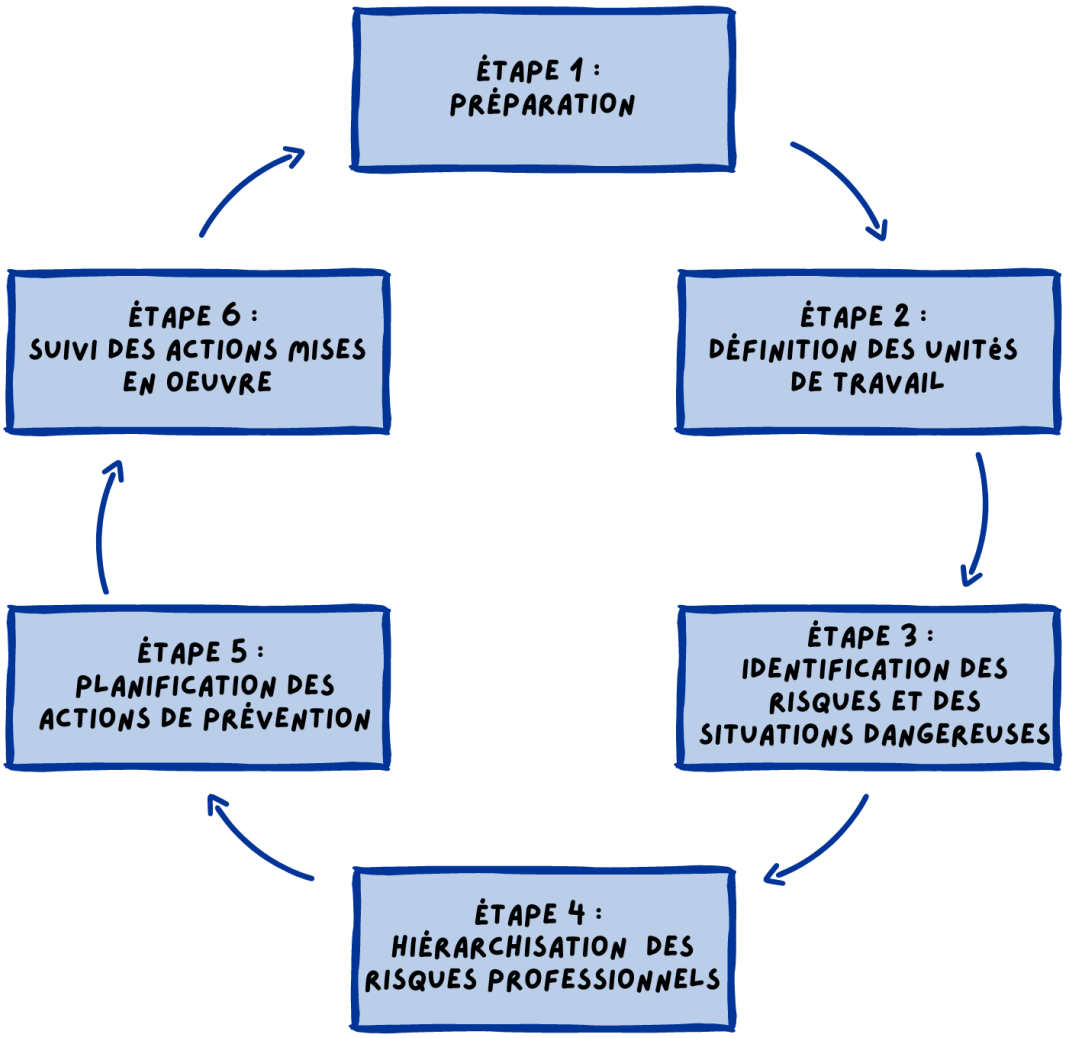

ÉTAPE 1 : PRÉPARATION

Il s'agit de répertorier les éléments utiles à la construction du DUERP, comme les incidents, fiches données de sécurité, les comptes rendus CSE, accidents du travail, les maladies professionnelles, …
Si la taille de l'entreprise le permet, il est intéressant d'envisager une réflexion collective afin de croiser les regards.

Exemple :

- Un groupe de travail a été créé, afin d'étudier les différents documents et relever les informations utiles à la préparation du DUERP.

ÉTAPE 2 : DÉFINITION DES UNITÉS DE TRAVAIL

Une unité de travail, est un ensemble de salariés confrontés à des risques similaires. Chaque unité de travail peut être définie par secteur (découpage géographique le plus généralement), par métier ou par poste de travail. De plus, un tronc commun peut être défini pour les risques qui concernent l'ensemble du personnel (incendie, parking, ...).

Ne pas oublier le personnel extérieur (personnel d'entretien, etc.).

Exemple :

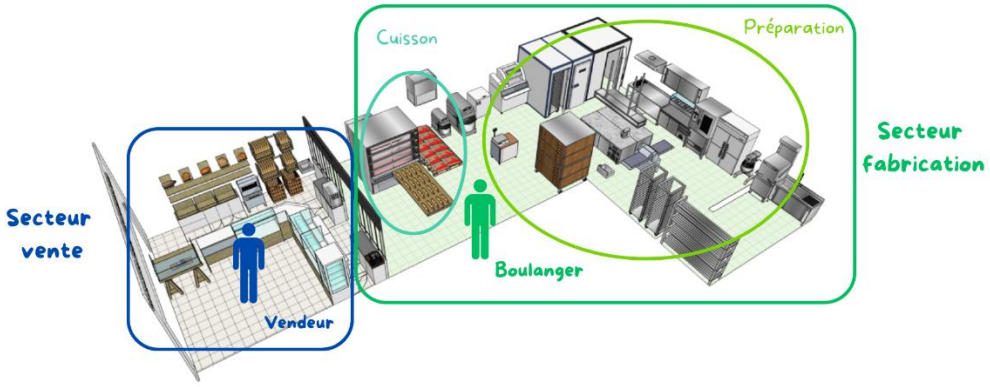

Dans une boulangerie, il peut y avoir plusieurs types de découpage :

- Par secteur (vente, fabrication),
- Par service (cuisson, préparation),
- Par poste (vendeur, boulanger).

Chacune des unités de travail comporte des risques spécifiques liés aux activités qui y sont réalisées. À noter qu'un même salarié peut faire partie de plusieurs unités de travail. En effet, le boulanger peut intervenir en boutique et à ce moment-là, être exposé aux mêmes risques que le vendeur.

ÉTAPE 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES SITUATIONS DANGEREUSES

Un inventaire exhaustif des risques est réalisé, par unité de travail avec les situations dangereuses auxquelles les salariés sont confrontés au cours de leurs activités professionnelles.

Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur l'observation des situations réelles de travail et le retour d'expérience du personnel.

Exemples :

- Les salariés soulèvent quotidiennement à bout de bras des sacs de farine de 25 kg.
- Lors du lavage du sol effectué régulièrement en cours de journée, les salariés ont tendance à glisser. Des chutes ont déjà eu lieu.

ÉTAPE 4 : HIÉRARCHISATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les risques identifiés précédemment sont évalués, à l'aide d'un référentiel de cotation (page 6). Ainsi pour chaque risque est attribué une probabilité d'exposition et un niveau de gravité des dommages potentiels. Cette priorisation permettra de planifier des actions de prévention (étape suivante).

Probabilité d'exposition au risque		
TF	Très Fréquente	Quotidienne ou permanente
F	Fréquente	1 à 2 fois par semaine
O	Occasionnelle	1 à 2 fois par mois
R	Rare	1 à 2 fois par an

Gravité des dommages potentiels		
TE	Très Élevée	Dommages majeurs - Cancer, handicap, décès
E	Élevée	Dommages irréversibles - Surdité, écrasement, traumatisme crânien, ...
M	Moyenne	Dommages réversibles - Hématomes, coupures légères, fractures, ...
F	Faible	Dommages réversibles - Inconfort, irritations, incident sans conséquence, ...

Exemples :

- Des sacs de farine sont portés quotidiennement. La probabilité d'exposition est donc définie comme Très Fréquente (TF). Le port répété de charges lourdes pouvant engendrer des pathologies irréversibles du dos, la gravité est définie comme Élevée (E). Le code couleur donné (rouge) correspond à la **Priorité n°1** (page 7).

- Le nettoyage d'une boulangerie étant réalisé tous les jours, les salariés sont exposés quotidiennement au risque de glissade. La probabilité d'exposition est définie comme Très Fréquente (TF). Au vu des accidents et incidents déjà survenus dans l'entreprise, la gravité est évaluée comme Moyenne (M). Le code couleur correspond à la **Priorité n°2** (page 7).

ÉTAPE 5 : PLANIFICATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Des actions de prévention sont planifiées, selon le caractère prioritaire des risques. Pour chaque action, un responsable et un délai doivent être définis. Le but est de supprimer, réduire ou limiter les risques. Il est possible de s'appuyer sur les **9 principes généraux de prévention** (Article L4121-2 du Code du Travail) :

Exemple :

- L'action prioritaire n°1 est d'agir pour supprimer ou réduire la manutention des sacs de farine de 25kg. Les pistes de solutions envisagées sont la mise à disposition d'un chariot de manutention et la sensibilisation du personnel aux bonnes postures de préhension.

ÉTAPE 6 : SUIVI DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

À la suite de la mise en œuvre d'actions, il est nécessaire de s'assurer que :

- Les actions sont efficaces et adaptées, c'est-à-dire qu'elles agissent bien sur les problématiques identifiées ;
- Que le problème n'est pas déplacé sur un autre poste ou une autre activité ;
- Que l'action ne génère pas plus de contraintes et/ou d'autres risques.

Exemple :

- Pour la manutention des sacs de farine, il faut s'assurer que le chariot mis à disposition est bien utilisé.

RÉFÉRENTIEL PROPOSÉ

En croisant les critères de fréquence et gravité sur la grille d'évaluation, on obtient un code couleur correspondant à la priorité d'action. Le rouge (= priorité n°1) correspond aux risques forts nécessitant des mesures d'urgence, à traiter en priorité.

À noter qu'il n'y a pas de référentiel type. Toutefois, celui sélectionné doit être suffisamment précis pour limiter la subjectivité. De plus, pour assurer une cohérence dans l'évaluation des risques professionnels, il doit être utilisé pour chaque version du DUERP.

	Probabilité d'exposition au risque	
TF	Très Fréquente	Quotidienne ou permanente
F	Fréquente	1 à 2 fois par semaine
O	Occasionnelle	1 à 2 fois par mois
R	Rare	1 à 2 fois par an

Probabilité				
Très Fréquente - TF				
Fréquente - F				
Occasionnelle - O				
Rare - R				
	Faible - F	Moyenne - M	Élevée - E	Très Élevée -TE
	Gravité			

Légende :

	Priorité 1		Priorité 3
	Priorité 2		Priorité 4

	Gravité des dommages potentiels	
TE	Très Élevée	Dommages majeurs - Cancer, handicap, décès
E	Élevée	Dommages irréversibles - Surdité, écrasement, traumatisme crânien, ...
M	Moyenne	Dommages réversibles - Hématomes, coupures légères, fractures, ...
F	Faible	Dommages réversibles - Inconfort, irritations, incident sans conséquence, ...

EXEMPLE DE DOCUMENT UNIQUE D'UNE BOULANGERIE

Entreprise : Boulangerie
Effectif : 5 salariés
Rédigé par : Madame A.
Date : Janvier 2023

ÉTAPE 2

Unité de travail : Laboratoire de fabrication
Nombre de salariés composant l'unité de travail : 3 salariés

RISQUES ÉVALUÉS	SITUATIONS DANGEREUSES IDENTIFIÉES ET DOMMAGES ÉVENTUELS	PRÉVENTIONS EXISTANTES	HIÉRARCHISATION			ACTIONS ENVISAGÉES (supprimer, réduire, limiter le risque)
			Fr.	Gr.	PRIORITÉ	
MANUTENTION MANUELLE	Port de sacs de farine d'un poids de 25 kg (lombalgies, troubles musculosquelettiques, …)	-	TF	E	**Priorité n°1**	Réduire le poids des sacs de farine Mettre à disposition un chariot d'aide à la manutention Sensibiliser les salariés aux gestes et postures
CHUTE DE PLAIN-PIED	Glissades sur le sol humide et résidus alimentaires (entorse, fracture, …)	Panneau de signalisation (sol glissant)	TF	M	**Priorité n°2**	Nettoyer le sol avec un système lavant - séchant
Etc.						

ÉTAPE 3

ÉTAPE 4

EXEMPLE DE PLAN D'ACTION D'UNE BOULANGERIE

ÉTAPE 5

Ce plan d'action est adapté à une entreprise de moins de 50 salariés.
Pour les entreprises de 50 salariés et plus, il est nécessaire de réaliser un Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT).

Le site de L'AISMT36 propose un DUERP et deux formats de plan d'action vierge adaptés à l'effectif de l'entreprise.

Entreprise : Boulangerie
Effectif : 5 salariés
Rédigé par : Madame A.
Date : Janvier 2023

La manutention de sacs de farine est repérée comme la situation prioritaire, dans le laboratoire de préparation. Dans cet exemple, il faut agir en priorité sur ce risque dès Mars 2023.
Le risque de glissade étant en priorité 2, les actions seront réalisées plus tard (en juillet 2023).

RISQUES ÉVALUÉS	SITUATIONS DANGEREUSES IDENTIFIÉES ET DOMMAGES ÉVENTUELS	HIÉRARCHISATION	ACTIONS ENVISAGÉES (supprimer, réduire, limiter le risque)	PILOTES	DÉLAIS	ACTIONS RÉALISÉES + DATE
		PRIORITÉ				
MANUTENTION MANUELLE	Port de sacs de farine d'un poids de 25 kg (lombalgies, troubles musculosquelettiques, …)	**Priorité n°1**	Réduire le poids des sacs de farine	M. C.	1 an – Janvier 2024	
			Acheter du matériel d'aide à la manutention	Mme E.	Mars 2023	Chariot acheté (mars 2023)
			Sensibiliser les salariés aux gestes et postures	M. X.	Mai 2023	Sensibilisation Gestes et postures (avril 2023)
CHUTE DE PLAIN-PIED	Glissades sur le sol humide et résidus alimentaires (entorse, fracture, …)	**Priorité n°2**	Nettoyer le sol avec un système lavant - séchant	Mme Y	Juillet 2023	
Etc.						

LES PRINCIPAUX RISQUES PROFESSIONNELS

Ce guide n'est pas exhaustif, il présente les familles de risques principalement rencontrées en entreprise. En fonction de l'activité professionnelle et de l'environnement de travail, propre à chaque entreprise, d'autres types de risques peuvent être engendrés.

Risques de chute de plain-pied 10

Risques de chute de hauteur 10

Risques liés aux circulations et déplacements en entreprise 11

Risques routiers 11

Risques liés aux gestes et postures 12

Risques liés aux manutentions 12

Risques liés aux effondrements et chutes d'objets 13

Risques liés aux équipements de travail 13

Risques d'incendies et d'explosions 14

Risques liés à l'électricité 14

Risques chimiques 15

Risques liés aux agents biologiques 15

Risques liés aux ambiances lumineuses 16

Risques liés aux nuisances sonores 16

Risques liés aux ambiances thermiques 17

Risques liés aux vibrations mécaniques 17

Risques psychosociaux 18

Risques additionnels possibles 18

RISQUES DE CHUTE DE PLAIN-PIED

Risques consécutifs à un faux pas, une glissade, un trébuchement et autres pertes d'équilibre.

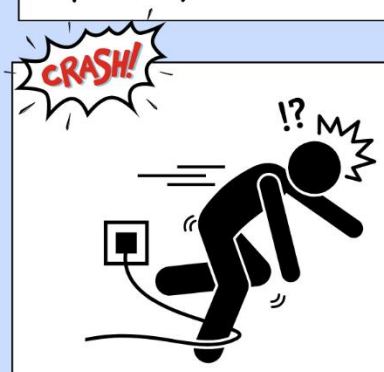

Hématome, entorse, fracture, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Passage encombré
- Sol glissant

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Définir des zones de stockage, pour ne pas encombrer les allées de circulation
- Signaler les sols glissants

RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

Risques liés à des pertes d'équilibre ou à des chutes subies par les personnes situées en élévation (toiture, escabeau, ...) ou en bordure d'une ouverture dans le sol (fosse, puit, ...).

Entorse, fracture,
traumatisme crânien, décès, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Travaux à proximité d'un bassin ou d'une fosse non sécurisée
- Travail sur toiture sans équipement de sécurité

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Mettre en place des protections collectives et signaler la zone dangereuse
- Prévoir des équipements de protection collective (escabeau sécurisé) et individuelle (système d'arrêt de chute)

RISQUES LIÉS AUX CIRCULATIONS ET DÉPLACEMENTS EN ENTREPRISE

Risques liés à l'ensemble des déplacements de personnes, d'engins, de pièces ou de produits à l'intérieur ou l'extérieur des bâtiments (heurts, accidents de circulation impliquant des véhicules motorisés, ...).

Contusion, fracture, décès, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Zone commune de circulation entre piétons et véhicules
- Allées de circulation trop étroites, pour permettre la circulation d'engins à double sens

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Délimiter les voies de circulation pour les piétons et véhicules
- Instaurer un sens unique de circulation dans les allées trop étroites

RISQUES ROUTIERS

Risques liés à l'utilisation de véhicules sur le réseau routier dans le cadre professionnel, mais aussi le trajet domicile-entreprise.

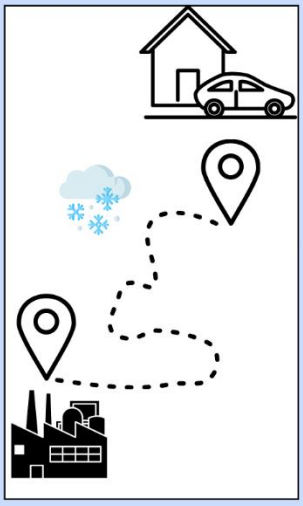

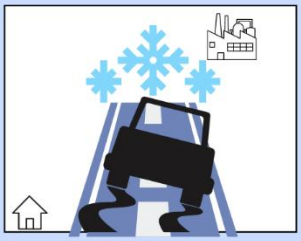

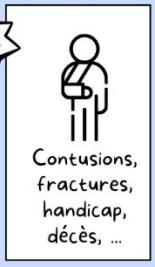

Contusions, fractures, handicap, décès, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Déplacements dans des conditions météorologiques difficiles
- Véhicules défaillants

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Se renseigner au préalable sur la météo, afin d'organiser ses déplacements selon celle-ci
- Désigner une personne en charge du suivi de l'entretien des véhicules

RISQUES LIÉS AUX GESTES ET POSTURES

Mouvements répétitifs, postures de travail pénibles avec ou sans maintien (travail à genoux, élévation des membres supérieurs au-dessus des épaules, ...).

Douleurs, tendinite, lombalgie, troubles musculosquelettiques, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Gestuelle répétitive
- Postures nécessitant d'adopter des angles extrêmes (bras au-dessus des épaules, accroupie)

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Alterner les postures de travail et favoriser la polyvalence
- Mettre à disposition des matériels permettant d'éviter la prise de postures pénibles

RISQUES LIÉS AUX MANUTENTIONS

Activités nécessitant de recourir à la force humaine pour soulever, abaisser, déplacer, retenir, pousser et tirer une charge.

Lésion par écrasement, pathologies du dos, troubles musculosquelettiques, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Manutention manuelle de charges ≥ **25** kg
- Chariot inadapté à la charge (déséquilibre)

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Mettre à disposition des outils d'aide à la manutention
- Utiliser un chariot adapté au poids et au volume de la charge

RISQUES LIÉS AUX EFFONDREMENTS ET CHUTES D'OBJETS

Risques d'accidents résultant de la chute d'objets provenant de stockage, d'un étage supérieur ou de l'effondrement de matériaux.

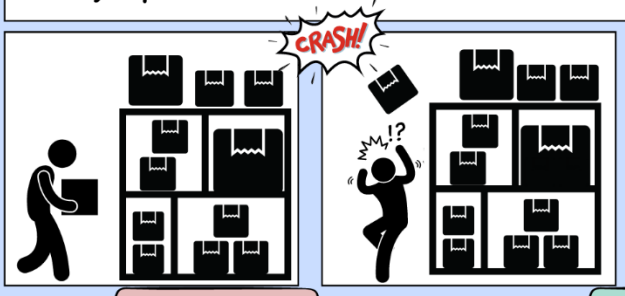

Contusions, traumastisme crânien, handicap, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Structure de stockage instable
- Empilement de charges

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Assurer un suivi et une maintenance regulière des structures de stockage
- Organiser le stockage en tenant compte des caractéristiques des objets et limiter la hauteur

RISQUES LIÉS AUX ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Risques liés à l'action mécanique d'une machine, d'un outil, d'une pièce, ...

Coupures, lésions par projection ou écrasement, perforation, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Lame de scie circulaire accessible, lors de son utilisation
- Projection de fluide sous pression

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Protéger la lame de la scie de manière à la rendre inaccessible, lors de son utilisation
- Utiliser un dispositif de protection collectif (carter de sécurité) et individuelle (lunettes)

RISQUES D'INCENDIES ET D'EXPLOSIONS

Risques présents dans toutes les entreprises et dont les conséquences peuvent être graves pour les salariés et les installations.

Brûlure, intoxication, décès, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Produit inflammable stocké à proximité d'un point chaud
- Réseau électrique surchargé

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Stocker les produits inflammables dans des armoires appropriées
- Mettre en conformité le système électrique

RISQUES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ

Risques comprenant le risque de contact, direct ou non, avec une pièce nue sous tension, le risque de court-circuit et le risque d'arc électrique.

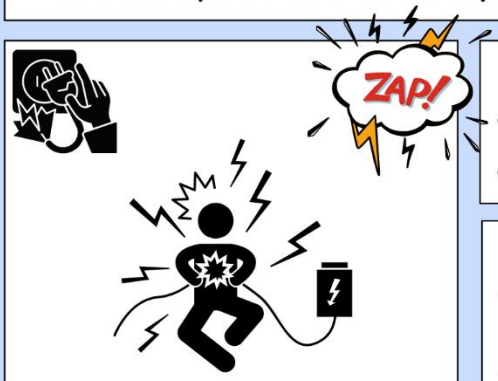

Brûlure, électrisation, électrocution, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Fil dénudé
- Armoire électrique non fermée à clef

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Contrôler périodiquement les installations électriques
- Informer le personnel du risque lié à l'électricité, signaler les zones dangereuses et fermer l'armoire électrique

RISQUES CHIMIQUES

Les risques chimiques sont le résultat de l'utilisation ou de l'exposition à des produits chimiques dangereux. Ils entrent en contact avec le corps humain (par les voies respiratoires, la peau ou la bouche) et ils peuvent perturber le fonctionnement de l'organisme. De plus, il faut évaluer l'exposition simultanée ou successive à plusieurs agents chimiques, ainsi que leurs effets combinés.

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Transvasement de produits chimiques dans des contenants non étiquetés ou non identifiés
- Inhalation de poussières de bois

Éruptions cutanées, brûlures, asthme, intoxication, cancers, ...

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Étiqueter les contenants de transvasement des différents produits, avec les pictogrammes de danger
- Aspirer à la source, mettre à disposition de masques respiratoires adaptés

RISQUES LIÉS AUX AGENTS BIOLOGIQUES

Risques liés à la présence d'agents biologiques pathogènes en milieu de travail.

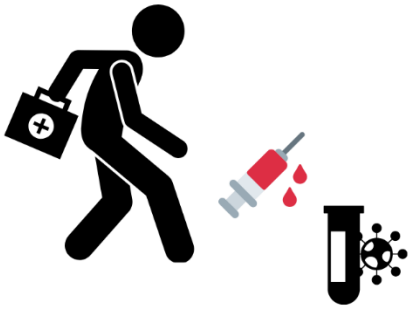

Infection, allergie, intoxication, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Déchets contaminés jetés dans une poubelle ouverte non conforme
- Travail au contact d'animaux

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Mise en place d'une poubelle conforme à la gestion des produits infectieux
- Prévoir une ventilation adaptée des locaux, désinfection régulière et sensibilisation des salariés aux règles à respecter

RISQUES LIÉS AUX AMBIANCES LUMINEUSES

Pour travailler, les salariés doivent disposer d'une quantité et d'une qualité de lumière adaptée à leur activité.

Fatigue, rougeurs oculaires, migraines, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Bureau aveugle
- Réalisation d'une activité avec des exigences de précision et de qualité

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Installer une fenêtre
- Améliorer l'éclairage, avec notamment des lampes loupes

RISQUES LIÉS AUX NUISANCES SONORES

Risques liés à l'exposition à une ambiance sonore élevée et/ou à des bruits à caractères impulsionnels (forts et courts).

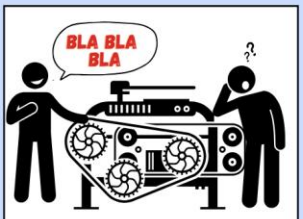

Fatigue, acouphènes, stress, surdité, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Une machine bruyante, qui engendre des difficultés de communication
- Chocs métalliques répétés, avec l'utilisation d'un marteau

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Équiper la machine d'une isolation phonique
- Mettre à disposition des protections auditives adaptées et sensibiliser le personnel à leur utilisation (bouchons d'oreille, casque)

RISQUES LIÉS AUX AMBIANCES THERMIQUES

Risques liés à l'exercice d'une activité dans un environnement où la température, les déplacements d'air et l'humidité peuvent nuire au travail et à la santé des salariés.

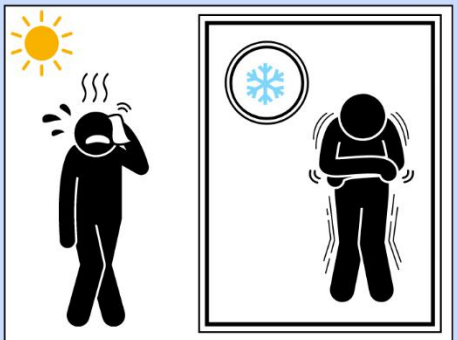

Fatigue, coups de chaleur, déshydratation, hypothermie, engelures ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Travail en ambiance froide, humide (chambre froide, congélateur ...)
- Travail en période de canicule

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Fournir des vêtements adaptés (gants, manteaux ...) et aménager des pauses dans un local tempéré
- Aménager les horaires de travail, avec de l'eau à volonté

RISQUES LIÉS AUX VIBRATIONS MÉCANIQUES

Vibrations transmises au système main-bras et/ou corps entier par l'utilisation d'outils portatifs ou lors de la conduite de véhicules.

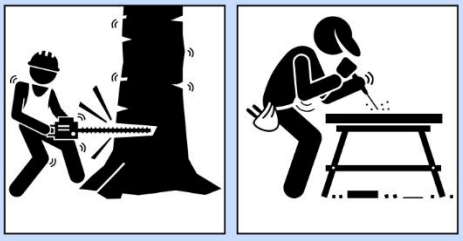

Troubles de la circulation sanguine, pathologies du dos, troubles musculosquelettiques, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Conduite d'un chariot élévateur, avec un siège usagé sur un sol détérioré
- Utilisation prolongée d'une ponceuse

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Entretien du matériel et des espaces de circulation.
- Tenir compte des valeurs vibratoires déclarées par les fabricants, pour choisir un modèle et réduire le temps d'exposition

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux concernent les situations de travail où sont présents du stress, des violences internes (harcèlements, conflits) et/ou externes (menaces, agression).

Troubles du sommeil, anxiété, dépression, troubles cardiovasculaires, addictions, suicide, ...

EXEMPLES DE SITUATIONS DANGEREUSES

- Surcharge de travail
- Contact avec un public en détresse

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES

- Anticiper les pics d'activité (personnel supplémentaire ...) et réalisation de point régulier sur la charge de travail et les difficultés éventuelles
- Former à la gestion des personnes difficiles et des situations conflictuelles et mettre en place des dispositifs de sécurité

RISQUES ADDITIONNELS POSSIBLES

Il est nécessaire d'inventorier et de traiter tous les risques professionnels car au-delà de ceux présentés dans ce guide, il en existe d'autres qui peuvent être spécifiques à chaque entreprise.

Exemples : les risques liés aux rayonnements, à l'intervention d'une entreprise extérieure, au travail isolé et/ou de nuit, ...

En complément, l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) propose des informations et documents sur l'ensemble des risques professionnels.